

SOCIÉTÉ
DE
Construction Mutuelle des Artisans

DIRECTEURS :

ALFRED LAROCQUE, écrivain, Président.
M. P. BYAN, écrivain, Vice-Président.
E. J. BARBEAU, écrivain.
FRANCIS CASSIDY, écrivain.
THOMAS CAVERHILL, écrivain.
J. O. VILLENEUVE, écrivain.
L. H. SENECALE, écrivain.

Le but de cette nouvelle Association, conformément à la loi sur laquelle elle est fondée, est de pourvoir chacun de ses membres prolétaires d'une propriété convenable, à des conditions faciles, et d'offrir en tout temps à ses autres membres un moyen sûr de placer leurs épargnes. Ses fondateurs ont profité de leur expérience pour lui donner une Constitution et des Règlements qui lui permettront d'atteindre sûrement ce but.

Voici un sommaire des principales clauses de ses Règlements :

L'entrée est de 50c par part. Les parts sont de \$50 chaque, payables en versements mensuels de 50c, et aucun membre n'en peut posséder plus de 80, ni avoir plus de 4 votes. Pour une Société spécialement établie pour les Artisans, bien que les autres classes n'en soient pas exclues, il était nécessaire qu'il y eût une telle restriction pour l'empêcher d'être absorbée par les capitalistes et pour assurer à chacun de ses membres sa part légitime de contrôle sur l'administration.

Les versements mensuels se font dans les premiers huit jours de mois; après quoi, tout membre arriéré est passible d'une amende; mais il peut s'en exempter en faisant d'avance autant de versements qu'il y en a de dus. Il n'y aura pas de Fonds Permanent. La Société est périoduelle au moyen des classes nouvelles qui s'ouvriront successivement tous les ans au 1er de Mars; mais l'on peut prendre des parts et commencer la durée de la classe 1ère de tout autre mois; ainsi les membres auxquels la Société aura avancé leurs parts, n'ayant ni double entrée, ni bonus, ni arrérages à payer, auront l'avantage de toucher la totalité de la somme avancée; outre cet avantage exceptionnel, ils auront celui d'effectuer les actes constitutifs des garanties données à la Société à des frais considérablement réduits, et s'ils le désirent, d'obtenir de longs termes pour les rembourser, moyennant intérêt.

La Société vendra aux prix coûtants à ses membres les maisons qu'elle fera construire. Elle n'exigera d'eux que l'intérêt jusqu'à ce que les parts qu'ils auront prises pour les payer soient réalisées. De cette manière, le paiement mensuel d'une somme un peu plus élevée qu'un loyer ordinaire permettra aux membres de devenir immédiatement propriétaires occupants de propriétés à leurs choix qu'ils pourront facilement acquitter pendant la durée d'une ou de deux classes.

La durée des classes ne peut être déterminée d'avance. (Une classe s'éteint lorsque les profits réalisés ajoutés aux versements faits, forment ensemble une somme égale à celle des parts souscrites. Il n'y aura aucune confiscation de parts: chaque membre peut se retirer de la Société en aucun temps et se faire rembourser les versements qu'il aura faits avec intérêt dans les cas prévus par les Règlements. Cet exposé semble devoir suffire pour démontrer que cette nouvelle Société sera vraiment mutuelle dans toute la signification pratique du mot.

Pour mériter et justifier la confiance du public, les Directeurs selon les Règlements, exigeront des employés un cautionnement proportionnel à leur responsabilité pécuniaire et ils leur défendront, sous peine de démission immédiate, de vendre et d'acheter des parts.

La Société ne commencera ses opérations qu'au 1er Mars prochain. En attendant l'établissement de son Bureau d'Affaires, MM. BUREAU & DEMOUCHEL, Notaires, No. 16, Rue St. François-Xavier, sont temporairement dépositaires du Livre de Souscription des parts, et c'est à eux que doivent s'adresser les nouveaux souscripteurs des parts et les applications pour emprunt.

Montréal, 11 Janvier 1872.

CHAMPAGNE
CACHET VERT
RUINART

MAGNUMS,
PINTES,
CHOPINES,

Maintenant en débarquement et à vendre par

CHAPMAN, FRASER & TYLEE,
AGENTS.

JAMES GOULDEN
Pharmacien en Gros

IMPORTATEUR ET FABRICANT

D'HUILES POUR LES CHEVEUX,
GRAINES de JARDINS et de CHAMPS,

Savons-Toilette et de Castille,
Parfums, Poudres,
Essences Odorantes, Syrops de fruits,
Poudres de condition, Huile gazoline,
Pâtes à Vers, Huile noire,
Huiles à boulanger, Poudre d'œufs,
Huile de Castor à la livre ou en bouteilles,
Bois de Teinture, Bouteilles de Nourrice,
Cristaux de Magenta en boîtes ou à la pesée,
Camphre, Saucos au Poivre,
Bandages, etc.,

NATRO-KALI de GOULDEN, ou EXTRAIT DE SAVON

pour la manufacture du Savon sans chaux ou lessive. Il sert à la fabrication des Savons Durs, Savons de Toilette, Savons Jaunes et Savons Doux. Il est aussi utile pour divers objets, tels que pour nettoyer les machines, les caractères, laver les planchers, les ponts de navires, les vaisseaux à lait, enlever les taches de peinture, etc., etc.

A vendre chez tous les Pharmaciens en gros et la plupart des Pharmaciens en détail et des Epiciers de la Puissance.

JAMES GOULDEN,

175 Rue St. Laurent, MONTREAL.

CUVILLIER & CIE.
Marchands en General

44 — Rue St. Sacrement — 44

MONTREAL.

P. L. TOUSSIGNANT,

SYNDIC OFFICIEL,

ARTHABASKAVILLE,

Sollicite respectueusement de MM. les marchands; les affaires qu'ils peuvent avoir dans le district d'Arthabaska sous l'Acte de Faillite de 1869.

A. ROCHON,

LITHOGRAPHE ET IMPRIMEUR,
89 — Rue St. Jacques — 89

(Au-dessus des Bureaux du Evening Star.)

MONTREAL.

M. A. R. sollicite le patronage canadien, étant le seul lithographe canadien à Montréal. Prix modérés.

LAURENT, LAFORCE & CIE.,

AGENTS POUR LES

CELEBRES PIANOS

KNAB, BALTIMORE;

SCHULTZ & LUDLOFF, NEW YORK;

MARSHALL & WARDEN, ALBANY;

No. 225 RUE NOTRE DAME,

MONTREAL.



ASSORTIMENT COMPLET DE PEINTURES,
Huiles, Vitres, Pinceaux, Vitres colorées et de Miroirs, Tapissierrie, Huile de Charbon, Lampes, etc., des plus considérables et admirablement choisis.

VENTES EN GROS ET EN DÉTAIL.

Veillez rendre une visite à mon Etablissement,

311 et 313 RUE ST. LAURENT, MONTREAL.

J. N. DENIS.

Marchands de Tabac, Cigares, &c.

A. DUBORD & CIE.

IMPORTATEURS DE CIGARES ET MANUFACTURIERS DE TABAC,

En Gros et en Détail

227 & 229 Rue St. Paul, MONTREAL.

N. B.—Nous attirons l'attention spéciale du commerce sur notre tabac en poudre si avantageusement connu dans les Provinces du Canada.

C. FILIATRAULT,

MARCHAND DE TABAC et MANUFACTURIER DE TABAC A FUMER, à CHIQUER et EN POUFRE.

IMPORTATEUR DE

PIPES DE FANTAISIE, CIGARES DE LA HAVANE, &c.,

Nos. 11 et 13, Place Jacques Cartier, MONTREAL, P.Q.

HENRY & CIE.,

MANUFACTURIERS DE TABACS, 271 RUE ST. PAUL, MONTREAL, P.Q.

L. A. GLOBENSKY & CIE.,

IMPORTATEURS

PIPES ECUME DE MER.

PIPES—IMITATION de.

PIPES—BOIS.

BLAGUES A TABAC,

POTS do. do.

CIGARES

EN GROS,

312 RUE ST. PAUL, MONTREAL.

Marchands de Cuir.

A. KEROACK,

NEGOCIANT EN GROS DE CUIRS,

PEAUX,

HUILES, et

MARCHAND A COMMISSION.

505 Rue St. Paul,

MONTREAL.

LA SEMELLE PATENTÉE

DE

NOÉ BELHUMEUR,

POUR PRÉSERVER de l'HUMIDITÉ et du FROID, DES RHUMES DE GORGE ET DE POTRINE, cet article est indispensable à tous et spécialement aux invalides, aux convalescents et aux personnes de FAIBLE CONSTITUTION. C'est le seul préservatif efficace qui existe. En vente chez tous les marchands de chaussures.

LYMANS, CLARE & CIE.

ÉTABLIS EN 1803.

MANUFACTURIERS d'HUILE DE LIN, PEINTURES ET MASTIC.

IMPORTATEURS DE DROGUES ÉTRANGÈRES.

PEINTURES DE COULEURS,

HUILES ET BOIS DE TEINTURES.

382, 384 et 386, St. Paul Street,

Montréal.

J. L. CASSIDY & CIE.

IMPORTATEURS DE

PORCELAINES,

VERRERIES ET VAISSELL

339 & 341 Rue St. Paul,

BATISSE DES SŒURS, MONTREAL.

P. POULIN & CIE.,

DISTILLATEURS et FABRICANTS de COR-DIAUX, GENIÈVRE (Old Tom), VINS DE GINGEMBRE, SIROPS DE FRUITS DE CHOIX, ABSINTHES, EAUX-DE-VIE, WHISKIES, &c. MARCHANDS A COMMISSION et Importateurs de VINS, SPIRITUEUX et CIGARES.

Bureau et Entrepôt: 313 RUE ST. PAUL.

MONTREAL.